

L'URGENCE EN CAS D'URGENCE

Il existe **des alternatives à l'urgence** pour traiter les problèmes de santé non urgents. Un problème de santé non urgent signifie que l'état d'une personne ne nécessite pas de soins immédiats. Pour traiter ce type de problèmes, différentes ressources sont disponibles :

Groupe de médecine de famille (GMF)

Si vous faites partie d'un GMF, vous avez accès à un médecin au sans rendez-vous, même si ce n'est pas votre médecin de famille.

Service d'accès adapté

Certains médecins de famille en GMF ou en clinique offrent désormais un service d'accès adapté qui vous permet d'avoir un rendez-vous plus rapidement en raison de l'ajout de plages horaires. Informez-vous auprès de votre médecin.

Cliniques médicales avec ou sans rendez-vous

Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez appeler dans une clinique qui offre des rendez-vous à l'ensemble de la population. Pour obtenir la liste de ces cliniques dans votre secteur, consultez le Portail santé mieux-être du gouvernement du Québec au sante.gouv.qc.ca.

Pharmacien

Votre pharmacien peut prolonger une ordonnance de médecin jusqu'à votre prochain rendez-vous. Il peut aussi prescrire certains médicaments : diarrhée du voyageur, nausées et vomissements reliés à la grossesse, contraception orale d'urgence, infection urinaire chez la femme, conjonctivite allergique, herpès labial, etc.

CLSC

Votre CLSC offre des services infirmiers généraux sur rendez-vous : traitement des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence, etc. Contactez votre CLSC. Les coordonnées sont disponibles au ciss-ca.gouv.qc.ca, dans la section « Prendre rendez-vous ».

Info-Santé

Info-Santé offre des conseils santé 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Contactez le 811.



Renseignez-vous!

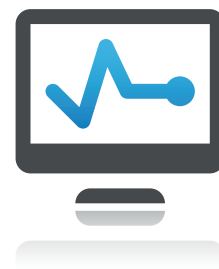
Pour vous inscrire au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

Inscrivez-vous en consultant le site internet
gamf.gouv.qc.ca.

Assurez-vous d'avoir en main votre
carte d'assurance maladie.

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur
ou que vous n'êtes pas à l'aise avec
l'informatique, n'hésitez pas à demander de
l'aide à l'un de vos proches.

Si vous avez besoin d'accompagnement,
communiquez au
418 248-0630 poste 5146
ou au 1 844-309-0630,
une agente pourra vous aider.



*Le CISSS de Chaudière-Appalaches est soucieux
d'améliorer l'accès aux soins à la population.
Une meilleure utilisation des services peut
contribuer à l'efficacité du système et à la
diminution des délais d'attente.*

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

www.ciass-ca.gouv.qc.ca